

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

14 NOV. 2019

Bourle Greffier



19154024

N° d'entreprise : **0551 911 192**

Dénomination

(en entier) : **REScoop Wallonie**

(en abrégé) :

Forme juridique : **asbl**

Adresse complète du siège : **rue Nanon, 98 - 5000 NAMUR**

Objet de l'acte : Modification des statuts : Cotisation

Renouvellement des mandats - Démission et Nomination

Extrait du Procès Verbal de l'Assemblée générale du 28 août 2019 :

VOTE à l'unanimité pour que le plafond de cotisation des membres effectifs soit porté à 15.000€ annuels dans les statuts.

A l'unanimité, l'assemblée approuve la candidature de la coopérative Vents du Sud. N° 0844.281.961

A l'unanimité également, l'assemblée accepte de remplacer les personnes élues comme administrateur par les sociétés coopératives. (personne morale) Huit des 9 membres désignent leur mandataire à partir de ce jour :

Ferréole scri N° 0501.842.069 représentant permanent : HOSTE Bernadette 49.11.24-224.65

Champs d'énergie N° 0521.882.467 représentant permanent : BOURGEOIS Roger 51.09.21-111.05

Hesbenergie scri N° 0542.748.157 représentant permanent : MERTENS Emmanuel 60.09.21-001.13

Courant d'air scri N° 0822.180.314 représentant permanent : HEUKEMES Mario 67.07.06-319.84

Lucéole scri N° 0830.542.506 représentant permanent : DOLMANS Michel 61.10.29-307.43

Nosse Moulin scri N° 0839.778.488 représentant permanent : SCHUL Nicolas 84.10.30-075.83

CLEF scri N° 0898.209.805 représentant permanent : MARCHAL Fabienne 61.12.06-302.31

Emissions Zéro N° 0888.239.292 représentant permanent : SCHARZBAUM Gaétan 84.02.10-297.17

BOURGEOIS Roger, administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/11/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).